ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la recherche

Question au Gouvernement n° 444

Texte de la question

POLITIQUE DE LA RECHERCHE

M. le président. La parole est à M. Philippe Vitel, pour le groupe UMP.

M. Philippe Vitel. Ma question s'adresse à Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies.

Le Président de la République a inauguré récemment à Crolles un centre de recherche en nanoélectronique. Cet investissement industriel est le plus ambitieux réalisé en France depuis dix ans. Lors de cette inauguration, le Président a insisté sur l'urgence qu'il y a à mettre fin à la fuite des cerveaux. En effet, nombreux sont nos grands chercheurs qui partent à l'étranger, où ils trouvent de meilleures conditions de travail et de rémunération.

Aujourd'hui, force est de constater que la recherche française est en perte de vitesse. Elle ne manque pourtant ni de savants ni de chercheurs talentueux, mais elle souffre de l'absence d'une véritable politique volontariste à même de relancer le pouvoir d'attraction de la France, de stimuler la recherche appliquée et de renforcer les liens entre recherche publique et recherche privée.

Pouvez-nous nous informer, madame la ministre, de la volonté du Gouvernement en la matière et des mesures que vous comptez mettre en oeuvre afin de donner à notre pays une indispensable impulsion ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies.

Mme Claudie Haigneré, ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies. Monsieur le député, vous avez rappelé à juste titre l'intervention récente du Président de la République.

M. Patrick Lemasle. Chirac a tout dit !

Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies. Permettez-moi de citer ses propos : « Améliorer l'attractivité de la France, c'est soutenir le développement de la science et de la technologie. Les ressources intellectuelles sont désormais les nouvelles richesses où une nation dynamique peut puiser sa vitalité. Il nous faut miser sur la science et la technologie pour proposer une vision d'avenir et pour, dès maintenant, améliorer la croissance économique et le progrès. »

L'ambition du Gouvernement est évidemment de rendre à nouveau la France attractive auprès de chercheurs créatifs et brillants qui ont parfois tendance à partir. Il en est de même vis-à-vis des entreprises qui ont un fort potentiel d'investissement dans l'innovation.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Pourquoi ne stimulez-vous pas la recherche ?

Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies. Sous l'impulsion du Premier

ministre, Nicole Fontaine et moi-même avons proposé un plan de soutien à l'innovation qui comprend différents volets.
Un premier volet, incluant des mesures législatives, réglementaires, fiscales et financières, vous sera bientôt proposé. Il a pour objectif l'incitation, le soutien et la simplification.
Un second volet, sur lequel vous avez insisté à juste titre, s'attachera à améliorer la synergie entre la recherche publique et la recherche privée, avec un meilleur transfert des connaissances acquises vers les entreprises, quelle que soit leur taille. Cette amélioration passera par une plus grande flexibilité et une meilleure réactivité de notre système. On doit également compter sur les jeunes qui s'engagent et qui sont le terreau d'un meilleur dialogue entre le public et le privé.
Cette politique en faveur de l'innovation nécessite également que la culture d'entreprise, la culture de projet soient mieux reconnues en France, à tous les niveaux. Il faut notamment inculquer aux jeunes l'esprit d'entreprendre.
M. François Goulard. Bravo !
Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies. Nous en sommes au stade de la consultation, dont les résultats vous seront communiqués le 9 avril prochain. Cette démarche a vraiment été perçue par l'ensemble des acteurs de la communauté comme la possibilité de susciter une nouvelle dynamique en mobilisant toutes les énergies.
L'effort à accomplir est considérable. En France, seulement 10 % des PME investissent dans la recherche contre 25 % en moyenne en Europe, et même 55 % dans certains pays scandinaves. Il ne s'agit donc que d'une première étape, il reste encore beaucoup à faire.
Je veux pour conclure souligner que l'avenir de la science et de la technologie passe aussi par la reconnaissance du chercheur, reconnaissance financière et sociale. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)* Voilà un véritable enjeu de société auquel nous voulons vous attaquer grâce à toutes les mesures que nous allons prendre au plan national, mais en intégrant aussi le niveau européen.
M. le président. Merci, madame la ministre.
Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies. Il faut, avec l'ensemble de nos partenaires, créer à cet égard une dynamique de la croissance. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : M. Philippe Vitel
Circonscription : Var (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 444
Rubrique : Recherche
Ministère interrogé : recherche
Ministère attributaire : recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 mars 2003
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 mars 2003